

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 35 – Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment

Procès-verbaux des séances des 22 et 23 novembre 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 852-2011124

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 22 NOVEMBRE 2011	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	3
Association canadienne de caution.....	3
Coalition Proprio-Béton.....	3
Fédération québécoise des associations des entrepreneurs spécialisés en construction	4
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec	4
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.....	4
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.....	5
Association de la construction du Québec.....	5
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2011.....	6
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	7
AUDITIONS (suite).....	7
Association des consommateurs pour la qualité de la construction.....	7
REMARQUES FINALES.....	8
ANNEXES	
I. Ordres du jour	
II. Liste des organismes qui ont été entendus	
III. Liste des organismes non entendus	
IV. Liste des documents déposés	

Première séance, le mardi 22 novembre 2011

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 35 – Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment (Ordre de l'Assemblée le 8 novembre 2011)

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Bergeron (Verchères), vice-président

M^{me} Champagne (Champlain), en remplacement de M. Turcotte (Saint-Jean)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Dufour (René-Lévesque), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, en remplacement de M. Bérubé (Matane)

M^{me} Gaudreault (Hull)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières), en remplacement de M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M^{me} Thériault (Anjou), ministre du Travail

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association canadienne de caution :

M. Pierre Lemoyne, président de la Section Québec

M^e Nicolas Gagnon, conseiller juridique, Lavery De Billy

Coalition Proprio-Béton :

M. Yvon Boivin, porte-parole

M. Jean Desaulniers, victime de la pyrrhotite

M. Alain Marchand, administrateur et victime de la pyrrhotite

Fédération québécoise des associations des entrepreneurs spécialisés en construction :

M. Denis Brisebois, président

M. Michael B. Nadeau, vice-président

M^{me} Linda Wilson, secrétaire

Corporation des entrepreneurs généraux du Québec :

- M. Gilles Brassard, président
- M. Luc Martin, vice-président exécutif
- M. Jean-François Gravel, administrateur
- M^e Pierre-Stéphane Poitras, secrétaire

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

- M. Réjean Badeau, président du conseil d'administration
- M. Jean-Pierre Sirard, président-directeur général
- M. Jasmin Girard, directeur général de la Garantie Abris
- M. Roland Ouimet, directeur général de la Garantie des maisons neuves
- M^e Serge Crochetière, conseiller juridique

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

- M. Stéphane Gauthier, président
- M^{me} Gisèle Bourque, directrice générale
- M^e Simon Bégin

Association de la construction du Québec

- M. Jean Pouliot, président
- M. Claude Godbout, directeur général
- M. Jean-Louis Dubé, directeur général Qualité Habitation

Autre participant :

- M. Michel Beaudoin, président-directeur général, Régie du bâtiment

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 57, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Thériault (Anjou) et M. Dufour (René-Lévesque) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Association canadienne de caution

À 10 h 07, la Commission entend l'exposé de l'Association canadienne de caution.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Thériault (Anjou) dépose le document coté CET-140 (annexe IV).

Le débat se poursuit.

À 11 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de permettre à M. Beaudoin de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Coalition Proprio-Béton

À 11 h 05, la Commission entend l'exposé de la Coalition Proprio-Béton.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des organismes.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À 12 h 05, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 15, la Commission reprend ses travaux.

Fédération québécoise des associations des entrepreneurs spécialisés en construction

À 15 h 17, la Commission entend l'exposé de la Fédération québécoise des associations des entrepreneurs spécialisés en construction.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Thériault (Anjou) dépose le document coté CET-141 (annexe IV).

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 11, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Corporation des entrepreneurs généraux du Québec

À 16 h 11, la Commission entend l'exposé de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Thériault (Anjou) dépose le document coté CET-142 (annexe IV).

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 11, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Thériault (Anjou) dépose le document coté CET-143 (annexe IV).

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

À 17 h 12, la Commission entend l'exposé de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des organismes.

M. Bergeron (Verchères) remplace M. le président.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. Ouellette (Chomedey) reprend ses fonctions à la présidence.

À 18 h 03, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 33, la Commission reprend ses travaux.

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

À 19 h 35, la Commission entend l'exposé de l'Association des constructeurs des routes et grands travaux du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 20 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association de la construction du Québec

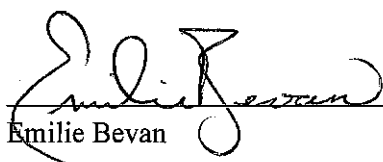
À 20 h 35, la Commission entend l'exposé de l'Association de la construction du Québec.

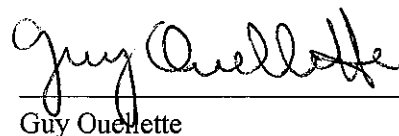
S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 21 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 23 novembre 2011, après les affaires courantes.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,


Emilie Bevan


Guy Ouellette

EB/vb

Québec, le 22 novembre 2011

Deuxième séance, le mercredi 23 novembre 2011

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 35 – Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment (Ordre de l'Assemblée le 8 novembre 2011)

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Bergeron (Verchères), vice-président

M^{me} Champagne (Champlain), en remplacement de M. Turcotte (Saint-Jean)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Dufour (René-Lévesque), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, en remplacement de M. Bérubé (Matane)

M^{me} Gaudreault (Hull)

M^{me} Thériault (Anjou), ministre du Travail

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des consommateurs pour la qualité de la construction :

M^{me} Albanie Morin, coordonnatrice

M. Charles Tanguay, membre fondateur et représentant de l'Union des consommateurs

M. Jean Dion, membre et bénéficiaire du plan de garantie de l'APCHQ

M. Jacques Charlier, membre et bénéficiaire victime des plans de garantie

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 19, M. Bergeron (Verchères) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

AUDITIONS (suite)

Association des consommateurs pour la qualité de la construction

À 11 h 21, la Commission entend l'exposé de l'Association des consommateurs pour la qualité de la construction.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

M. Ouellette (Chomedey) reprend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

M^{me} Gaudreault (Hull) remplace M. le président.

L'échange se poursuit.

M. Ouellette (Chomedey) reprend ses fonctions à la présidence.

À 12 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. le président dépose le mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu (annexe III).

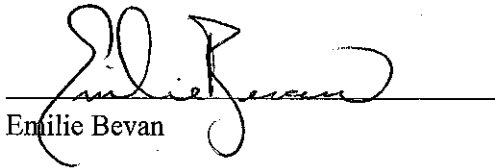
REMARQUES FINALES

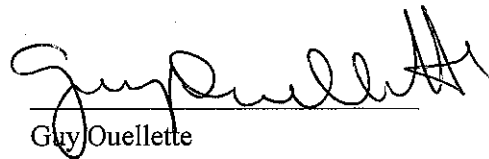
M. Dufour (René-Lévesque) et M^{me} Thériault (Anjou) font des remarques finales.

À 12 h 24, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux jusqu'à 15 heures où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,


Emilie Bevan


Guy Ouellette

EB/df

Québec, le 23 novembre 2011

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Consultations particulières et auditions publiques relativement au projet de loi n° 35,
Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la
construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment

Le mardi 22 novembre 2011

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

9 h 45 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

10 h 00 ASSOCIATION CANADIENNE DE CAUTION (006M)

Représentée par : M. Pierre Lemoyne, président de la Section Québec
M^e Nicolas Gagnon, conseiller juridique, Lavery De Billy

11 h 00 COALITION PROPRIO-BÉTON (001M)

Représentée par : M. Alain Marchand, administrateur
M. Yvon Boivin, porte-parole et victime de la pyrrhotite
M^{me} Annie Demers, victime de la pyrrhotite
M. Jean Desaulniers, victime de la pyrrhotite

12 h 00 *Suspension*

*Après les affaires
courantes, vers*

15 h 00 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ASSOCIATIONS DES ENTREPRENEURS
SPÉCIALISÉS EN CONSTRUCTION (002M)

Représentée par : M. Denis Brisebois, président
M. Michael B. Nadeau, vice-président
M^{me} Linda Wilson, secrétaire

16 h 00 CORPORATION DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX DU QUÉBEC (007M)

Représentée par : M. Gilles Brassard, président
M^e Pierre-Stéphane Poitras, secrétaire
M. Luc Martin, vice-président exécutif
M. Jean-François Gravel, membre du conseil d'administration
M. Benoît Lussier, membre du conseil d'administration

17 h 00 ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU
QUÉBEC (003M)

Représentée par : M. Réjean Badeau, président
M. Jean-Pierre Sirard, président-directeur général
M. Jasmin Girard, directeur général de la Garantie Abrisat
M. Ronald Ouimet, directeur général de la Garantie des maisons
neuves
M^e Serge Crochetière, conseiller juridique

18 h 00 *Suspension*

19 h 30 ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU
QUÉBEC (008M)

Représentée par : M. Stéphane Gauthier, président
M^{me} Gisèle Bourque, directrice générale
M^e Simon Bégin, secteur lois et règlements
M. Pierre Tremblay, directeur général adjoint, secteur sciences et
techniques

20 h 30 ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (005M)

Représentée par : M. Jean Pouliot, président
M. Claude Godbout, directeur général
M. Jean-Louis Dubé, directeur général Qualité Habitation
M. Pierre Hamel, directeur des affaires juridiques et
gouvernementales

21 h 30 *Ajournement*

EB/df

Québec, le 22 novembre 2011 18h39



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Consultations particulières et auditions publiques relativement au projet de loi n° 35,
Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la
construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment

Le mercredi 23 novembre 2011

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes, vers*

11 h 00 ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS POUR LA QUALITÉ DE LA
CONSTRUCTION (009M)

Représentée par : M^{me} Albanie Morin, coordonnatrice
M. Charles Tanguay, membre fondateur et représentant de l'Union
des consommateurs
M. Jacques Charlier, membre et bénéficiaire victime des plans de
garantie
M. Jean Dion, membre et bénéficiaire du plan de garantie de
l'APCHQ

12 h 00 REMARQUES FINALES

12 h 15 *Ajournement*

EB/df

Québec, le 23 novembre 2011

ANNEXE II

Liste des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Association canadienne de caution	006M
Association de la construction du Québec	005M
Association des consommateurs pour la qualité de la construction	009M
Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec	008M
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec	003M
Coalition Proprio-Béton	001M
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec	007M
Fédération québécoise des associations d'entrepreneurs spécialisés en construction	002M

ANNEXE III

Liste des organismes non entendus

Listes des organismes non entendus

Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

004M

ANNEXE IV

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- | | |
|--|---------|
| Gouvernement du Québec et gouvernement du Canada. [Extraits de lois touchant le projet de loi n° 35.] Non daté. 7 f. Déposé le 22 novembre 2011. | CET-140 |
| Régie du bâtiment - Registre des détenteurs de licence. <i>Renseignements sur l'entrepreneur</i> . Non daté. 2 p. Déposé le 22 novembre 2011. | CET-141 |
| Ministère du Travail. <i>Amendes prévues au projet de loi 35</i> . Non daté. 1 f. Déposé le 22 novembre 2011. | CET-142 |
| Régie du bâtiment. <i>Infractions lois fiscales</i> . 22 novembre 2011. 1 p. Déposé le 22 novembre 2011. | CET-143 |